

Abracadabra 2 pour 1... Quand l'équité se transforme en illusion

Le 02 juin 2025

Notre Pyromane attiré s'en va en MOS = après une fine négociation réception d'un MOS (jusque-là rien d'anormal 1 pour 1 principe d'entraide et équité) + une sortie UDV Strasbourg !!!! ABRACADABRA 1 départ = 2 Arrivées, c'est magique !!!

La Maison d'Arrêt de Châlons-en-Champagne a elle aussi franchi le 100% de taux d'occupation !!! Depuis le 27 mai 2025, 2 matelas sont au sol !!! et ce n'est que le début !!!

Les 4 transferts vers un établissement pour peines reportées, l'obligation de séparer les prévenus des condamnés, les TIS, les profils spécifiques : MOS, crime organisé, psychiatriques de la DI et comportementaux ...

Dans ce contexte les tensions deviennent de plus en plus palpables au sein de la détention mais aussi entre les personnels qui vu le manque d'effectifs déjà soulevé par le **bureau local UFAP** à plusieurs reprises sont fatigués et à flux tendu !!!

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Châlons-en-Champagne réclame que l'application du principe équité soit appliquée, la gestion des personnes détenues devient de plus en plus complexe, violences, menaces, intimidations... l'administration doit, d'urgence, prendre en compte ces éléments et agir en conséquence !

L'UFAP UNSa Justice de Châlons-en-Champagne demande que dorénavant les détenus transférés par MOS ne soit pas remplacé par plusieurs détenus MOS ou sortant de l'UDV en même temps.

Le secrétaire local FANGET Laurent